

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 22 février 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 15 février 2018

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 8
Votants : 10*

Résultat du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – M. TESTON - Mme BEUGNET – M. HILAIRE – M. GAUTHIER – Mme GRENIER – M. CORNET.

**Excusés : Max JOLLIVET a donné procuration à Joël TESTON.
Marie-France LEBRAT a donné procuration à Jocelyn GAUTHIER.
Catia PIQUEMAL, Philippe EUVRARD, Philippe BOUNIARD.**

Absents : Mme RAMUS - M RIFFARD.

M Joël TESTON a été élu secrétaire.

Objet : Motion sur la Déviation Nord de la RN 102 dit « Contournement Nord du Teil »

Depuis près de 40 ans figurent dans les différents documents d'urbanisme de la ville de Le Teil, le principe de la réalisation de la déviation nord de la Route Nationale 102 absolument nécessaire pour la sécurité des enfants, la tranquillité des habitants, le désengorgement du centre-ville et son développement économique.

La RN102 est classée depuis 2003 grande liaison d'aménagement du territoire, elle est la seule transversale entre Lyon et Nîmes qui dessert le Massif Central. Elle est également la seule route classée nationale de la vallée du Rhône en liaison est/ouest.

L'Ardèche se distingue à bien des égards et notamment en étant le seul département de France dépourvu de transports ferrés de voyageurs.

.../...

En perpétuelle évolution depuis des années, Le Teil chaque jour c'est :

- 16 000 voitures,
- 2 200 camions,
- Une traversée interminable.

L'Ardèche se distingue aussi via le Conseil Départemental de l'Ardèche qui cofinance avec la Région Auvergne Rhône Alpes 40% du montant de l'opération afin de soutenir le maintien et le développement d'un tissu économique indispensable dans la partie sud du département.

Les études d'impact, environnementales et archéologiques ont été effectuées, les expropriations ont eu lieu, et les maisons situées sur l'emprise ont été démolies.

Le premier Comité de Pilotage dirigé par le Préfet de l'Ardèche a eu lieu le 16 novembre 2017 en présence des financeurs pour officialiser le début du chantier pour le 1^{er} semestre 2018 tout en détaillant le phasage des autres tranches jusqu'à son terme en 2023.

De plus, la ville du Teil est la seule ville ardéchoise à avoir été retenue pour conclure un programme ANRU parce que le contournement de la ville était justement lancé. Le protocole 2018/2023 qui mobilisera 16 millions d'euros de fonds publics doit d'ailleurs être signé avec l'Etat dans les prochains jours.

Nous, élus d'Alba La Romaine partageons la stupeur et la colère de la ville du Teil au moment où ils ont appris le report de l'avancement des travaux.

Notre commune est impactée au quotidien par un trafic important de camions en direction de Viviers avec les risques et le désagrément que cela comporte.

Nous, élus d'Alba La Romaine soutenons la démarche faite par la commune du Teil et demandons donc solennellement au Gouvernement de revenir sur sa décision et de tenir ses engagements. Il en va de la relation de confiance entre les citoyens ardéchois et le Gouvernement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité la présente motion et exige de l'Etat de tenir ses engagements sur la programmation des travaux de la déviation nord de la RN 102.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente motion.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 22 février 2018.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

26 FEV. 2018

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 23 février 2018.
LE MAIRE,
André VOLLE.

.../...